

Compte-rendu Réunion de Conseil du 2 décembre 2024

DELIBERATION DU QUART EN INVESTISSEMENT

Afin de permettre le paiement des dépenses d'investissement 2025, en attendant le vote du budget, le Conseil Municipal accepte de prendre une délibération, pour la somme d'un quart des dépenses d'investissement 2024.

ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 50 € à la Gym volontaire du Berry.

DESIGNATION DE DELEGUES AU SYNDICAT SMAEP VAL DE LOIRE PAYS FORT

Suite au transfert du Syndicat d'Eau de la commune au SMAEP Val de Loire Pays Fort à compter du 1^{er} janvier 2025, le Conseil Municipal désigne 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

ADMISSION EN NON VALEUR SERVICE DES EAUX

Mme le Maire présente au Conseil Municipal une proposition d'admission en non-valeur établie par le receveur municipal pour un montant de 1 586.25 €. Cette dépense sera imputée au compte 6541 du service de l'eau.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu dans la commune du 15 janvier au 16 février 2025.

Le Conseil Municipal décide de créer un poste de coordonnateur communal et 2 postes d'agent recenseur.

AMORTISSEMENT SERVICE DE L'EAU

Suite au transfert du budget Eau au SMAEP (Syndicat mixte d'alimentation en eau potable Val de Loire et Pays Fort) au 01/01/2025, il a été convenu avec ce syndicat que les participations aux comptes 261 et 266 dans l'actif du budget Eau remonteront au budget de la commune et y resteront lors de ce transfert.